Sommaire

3 Le mot du Maire

5 Actualités culturelles, associatives et de loisirs à venir

- Transardennaise Moto
- Spectacle "Contrebande" délocalisé (AREL)
- Concert Harmonie Revin
- Duathlon et Triathlon
- Festivités du 14 juillet

7 La vie du Village

- Soirées Théâtre
- Repas des Anciens
- St Nicolas
- Téléthon
- Voeux du Maire et décorations de Noël
- Départ en retraite chez les communaux
- Cabaret pour anciens
- Concert Electro Uzerz
- Distribution des composteurs
- Nettoyage de printemps

16 Informations

- Le recensement militaire
- Etat Civil Commune 2009
- Citoyenneté estivale
- Règlementation sur les chiens dangereux

19 Souvenirs, souvenirs

20 La parole aux associations

24 Vos élus au travail

26 Vie Pratique

Le Mot du Maire

Figure emblématique de Les Mazures,

Louis Baudrillard a été élu conseiller municipal de 1965 à 2001 (1er adjoint de 1989 à 1995).
Il a jusque 2001 servi la commune avec dévouement en s'investissant dans différentes commissions, et a reçu le samedi 6 janvier 2007 la médaille d'honneur régionale, départementale et communale remise au nom de la Préfecture des Ardennes pour son engagement auprès des Mazurois.

Même après 2001, Louis n'avait de cesse de nous rendre service par ses connaissances intarissables sur Les Mazures, nous n'hésitions pas à le solliciter pour le réseau d'eau, pour notre forêt, pour tous les vieux souvenirs. Louis a également été pendant de nombreuses années administrateur de la caisse locale de GROUPAMA où il s'est beaucoup impliqué.
Nous garderons de Louis le souvenir d'un homme serviable, disponible, discret, d'une grande simplicité, un élu de terrain toujours présent.
Louis en montant la route de Revin nous nous tournerons toujours vers ton banc où tu étais si souvent assis discutant avec l'un ou l'autre et nous ne manquerons pas de te faire signe.

Une fin d'année 2009 difficile sur le plan économique, social et financier, un hiver interminable, ce début 2010 a commencé dans la morosité, mais le soleil étant au rendez-vous depuis quelques jours, nous nous sentons déjà beaucoup mieux.

Malgré ce mauvais contexte et grâce à des dépenses maîtrisées, le Conseil Municipal, lors de ses séances des 3 et 31 mars 2010 a validé un compte administratif 2009 (tous budgets confondus : assainissement – CCAS – commune) excédentaire de 190 401,63 €. Compte tenu de ces résultats, nous avons pu voter un budget prévisionnel 2010 en équilibre sans avoir augmenté la fiscalité locale, ni la redevance d'assainissement.

Vous avez pu apercevoir des banderoles de fanions colorées, celles-ci vont rester jusque la brocante de septembre, car de nombreuses festivités sont prévues durant les mois à venir, vous les retrouverez à l'intérieur de ce bulletin.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bon été.

Elisabeth BONILLO

A méditer...

LA TOLERANCE

LA REGLE D'OR DE LA CONDUITE EST LA TOLERANCE MUTUELLE, CAR NOUS NE PENSERONS JAMAIS TOUS DE LA MEME FACON.

GHANDI.

J'aime la musique,
J'aime la moto,
J'aime les chiens, les chats, les animaux
J'aime le jardinage et le bricolage,
J'aime la campagne,

ET VOUS !

J'aime la musique, mais je n'aime ni la moto, ni les aboiements, ni les excréments sur les trottoirs,

J'aime la moto, mais je n'aime ni la musique, ni les aboiements, ni les excréments sur les trottoirs,

J'aime les chiens, mais je n'aime ni la moto, ni la musique,

J'aime le jardinage et le bricolage, mais je n'aime pas la moto, pourtant ma tondeuse ou ma scie font autant de bruit que la moto ou la musique…..

J'aime la campagne mais j'arrive de la ville, je n'aime pas le coq qui chante, les cloches de l'église qui sonnent tous les quarts d'heure, les aires de jeux avec les enfants qui piaillent…..

Pas facile de vivre ensemble !!!

Toute Liberté ou tout droit implique nécessairement, pour s'exercer complètement, un devoir de tolérance et respect.

Nuit du 30 avril au 1er mai

EFFECTIVEMENT:

- **Plaintes déposées à la Gendarmerie et en Mairie**
- **Violation de propriétés privées**
- **Dégradations multiples**

L'arrêté n'interdit pas les traditions mais demande à ce que l'on respecte surtout le bien d'autrui.

Solidarité Vendée

Vous avez été très nombreux à répondre généreusement pour les sinistrés de la Vendée et nous vous disons un grand merci.

Vous êtes inquiets car nous ne sommes pas encore passés chez vous pour le ramassage.

Mais il y a eu de gros problèmes de « logistique » pour l'acheminement vers la Vendée, tout en sachant que notre collecte est toujours la bienvenue car il y a encore de gros besoins.

Nous venons d'être averti que tout était désormais réglé, nous allons donc vous contacter rapidement par téléphone.

Actualités

➢La Transardennaise

La randonnée moto tout terrain est de passage sur la Commune le dimanche **13 juin 2010**. Cette manifestation n'est pas une compétition, c'est une promenade à moto, tous les véhicules y participant sont homologués et immatriculés pour un usage routier.

Les motos arriveront de Revin par les Neuves Forges, chemineront vers le hameau de les Vieilles Forges puis se dirigeront par l'Impasse des Sapins et le Chemin de la Pile vers Renwez.

Le passage des motos est prévu de **14h45 à 18h45** sur notre Commune.

➢AREL : Festival Contrebande

En Avril, mai et juin le festival Contrebande s'installe le temps d'une représentation dans d'autres communes : Anchamps, Revin, Fumay, Haybes, Bogny sur Meuse, Laifour, Monthermé (sous réserve).

La Compagnie des Petits Détournements, la Compagnie des Mangeurs de Cercle, La Fantastique Meute Revinoise et d'autres encore se produiront à cette occasion.

La Commune de Les Mazures a décidé d'offrir à sa population **« Géant ! » de la Compagnie des Mangeurs de Cercle**, troupe de théâtre de rue et de cirque professionnelle revinoise.

Après une tournée estivale 2009 prometteuse de près de 40 représentations tous spectacles confondus à travers la France, le vœu de cette compagnie est d'implanter l'enseignement des arts du cirque et de la rue à Revin et dans les Ardennes au travers de stages jeunes et tout public.

Alors à vos crayons, notez bien ce rendez-vous **Samedi 12 Juin 2010 à 15h30, parvis de l'Eglise**, ils nous feront l'honneur d'animer notre village.

➢Concert de l'Union Musicale Revinoise (UMR)

Comme chaque année, l'Union Musicale Revinoise se déplacera sur la Commune pour nous présenter un concert de printemps qui se déroulera le **mardi 15 juin 2010** sur le Parvis de l'Eglise à 19h00.

Ce concert gratuit est ouvert à toutes et à tous.

➢Appel du Général de Gaulle : cérémonie du 18 juin

Rassemblement au monument aux morts à 17h00

➢Duathlon et triathlon au Lac des Vieilles Forges

Les championnats de France de Duathlon et Triathlon se dérouleront cette année **les 19 et 20 juin 2010** au Lac des Vieilles Forges.

Samedi 19 juin : Championnat de France de Duathlon (course à pied et vélo)

Départs : 9h30 hommes (5km/30km/5km)
13h45 femmes (5km/20km/2,5km)
16h00 hommes (10km/40km/5km)

Dimanche 20 juin : Championnat de France de Triathlon (natation, vélo et course à pied)

Courte distance : 1,5km/40km/10km

Départs : 8h45-8h55-9h00 (passage par centre de Les Mazures)
13h00
15h45

➢Festivités du 14 juillet

sur inscriptions en Mairie ou au 03.24.40.10.94

Dimanche 11 juillet :

de 9h00 à 12h00 :
Matinée pêche GRATUITE à l'Etang de la Grande Terre pour les enfants et jeunes âgés de **7 à 16 ans** accompagnés par l'un des parents ou d'un adulte responsable, **3 prises maximum**.
Se munir de son matériel
Un pot de l'amitié sera servi à 11h30.

Mardi 13 juillet :

21h00 : **Distribution** à la Salle des Fêtes des **lampions et torches**
21h30 : **Défilé** dans les rues du village suivi du **Spectacle « Les lunanthropes »**, spectacle de feu mis en scène et servi par la compagnie Sonjeveyés.
23h30 : **Feu d'artifice musical** tiré de la place de la Persévérance suivi d'une soirée dansante

Mercredi 14 juillet :

Défilé avec l'Union Musicale Revinoise (UMR)
11h30 Rassemblement fontaine du Bochet Bas
Dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes

Dès 14h00
Jeux pour enfants au stade de Foot

Concours de boules, ouvert à tous les Mazurois et à leurs invités
Inscriptions à 14h00 – Tirage à 14h45

La Vie du Village

➢Soirées Théâtre des 27 novembre 2009 et 16 janvier 2010

Dans le cadre du développement culturel du village, deux soirées théâtre se sont déroulées à la salle polyvalente :

Le vendredi 27 novembre 2009
La troupe amateur de Tournes « Traco Théâtre » nous a pour son 2nd déplacement sur la commune présenté deux comédies :

« Bonnes vacances »
Pièce de F.Poulet et J.Thareau

« L'élu »
Pièce de Régis Porte.

Le samedi 16 janvier 2010
La troupe amateur « Les Utopistes » a présenté :
« Fisc ou Garçon », pièce de Hervé Fassy d'après une idée originale de Francis Renaud en deux actes.

Voici la troupe…

A vos agendas,
prochains rendez-vous fixés
Vendredi 10 septembre et
Vendredi 8 octobre 2010

➢Repas des Anciens

Samedi 6 décembre 2009, notre incontournable repas des anciens du village.
Comme chaque année nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux convives.

Les doyens de l'assemblée
Marie-Antoinette BRASSEUR 89 ans et
Joseph BONAFE 85 ans.

Belle journée qui a commencé par un succulent repas préparé par « la Clef des Champs » de Charleville-Mézières.

La partie animation a été haute en couleur : les danseurs du groupe « Ritmo Caliente » de Pontault-Combault nous ont emmenés destination la Polynésie. Le tämûrë n'a plus de secret pour les anciens, ils ont pu s'initier à cette danse avec les tahitiens et surtout les belles tahitiennes, il y avait foule sur la piste.
La troupe « Les Nuits Cabaret » nous a proposé un show de transformistes à nous couper le souffle : de très beaux costumes et de belles imitations.

« Les Nuits Cabaret »

« Ritmo Caliente »

Un remerciement particulier aux jeunes de Les Mazures encadrés par Sandrine Rogissart, qui ont réalisé le décor, présent en arrière plan des troupes, sur le thème des îles.

La soirée a également été rythmée par l'orchestre de Fabrice Lefèvre.

Nos anciens ne se sont pas ennuyés, nous leur donnons rendez-vous en décembre 2010 pour le prochain repas … attention tous à vos calendriers …

Celui –ci aura lieu le <u>samedi 11 décembre 2010</u>

➢St Nicolas

La Commune a renouvelé pour le grand plaisir des enfants l'organisation de la St Nicolas le **dimanche 7 décembre 2009** avec au programme un spectacle interactif de jonglerie et d'équilibre, la venue du père St Nicolas et un goûter pour les enfants du village.

De nombreux enfants ont fait le déplacement…

et le St Nicolas aussi !

➢Téléthon

Pour la 2ème année consécutive le Téléthon était organisé à la salle polyvalente.

Soirée réussie, la foule était présente pour faire œuvre de solidarité.
Des animations ont rythmées toute la soirée : chants (école de Les Mazures), démonstrations de danses (attitude 2000 de Deville, danse folklorique de Revin, espace danse de Renwez, les amis de la Danse de Les Mazures, la bourquidanse de Bourg Fidèle et Revin multi sport) et de djembé.

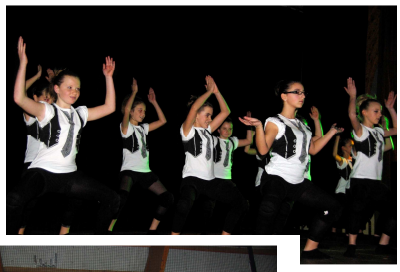

Les visiteurs pouvaient également s'essayer aux combats de sumos, à divers ateliers sportifs (speed-ball, ping-pong, tir au but, pêche miraculeuse), au parcours Koh-Lanta et même à une tyrolienne GEANTE installée tout spécialement pour l'occasion par Ardennes Terre d'Aventures.

Sans oublier plusieurs lâchers de ballons, des stands maquillage, dessin et fabrication de bracelets

mais aussi des stands pour se restaurer ou apaiser sa gourmandise…

Suite à cette manifestation, un chèque de 2 043 € a été remis à Monsieur MARAGE, coordinateur départemental de l'AFM le 8 janvier 2010 en présence des élus mais également des 3 lauréats du concours du lâcher de ballons (Paula Baudouin, Carla Bonafe et Lucas Leclère)

Un grand merci aux bénévoles, aux associations, à toutes les personnes qui ont œuvré à la bonne marche de cette manifestation et également à Monsieur Daniel STILLEN, notre photographe d'un soir qui nous a permis d'avoir de nombreuses photos de cette soirée.

➢Vœux du Maire et décorations de Noël

Les traditionnels vœux du Maire se sont déroulés le vendredi 30 janvier à la salle des Sports, vous avez encore été nombreux cette année à partager ce moment convivial.

Le Conseil Municipal a décidé cette année le versement d'une subvention à l'association Positif 08, le groupe Intermède, groupe investi dans le cadre du Sidaction était donc présent pour l'occasion ainsi que Monsieur Christian Pénalba, président de l'association.
Le groupe est composé de 4 personnes : Aurélie Louis, Francisco Carvalho, Julien Siderey et Gilles Warin.

Merci aux jeunes de les Mazures qui nous offre leurs services lors de cette manifestation et particulièrement à Madame CART qui cette année encore nous a gracieusement apporter son aide.

Ce fut également l'occasion de remettre leurs prix aux lauréats 2009 du concours communal des sapins et décorations de Noël qui sont…

-Mmes M.BOURGEOIS et D.SCHIREFF
-Mr et Mme Thierry BRIOUX
-Mr et Mme Eric COLLARD
-Mr F. DEBRAS et Mme C. PARDONCHE
-Mr et Mme Grégory DESCAMPS
-Mr et Mme Francis MAURICE
-Mr ORRY J. et Mme C. BACHELET
-Mme Sylviane LAMBERT
-Mr et Mme Cyril THOMAS
-Mr et Mme Claude TROCHERIE

Comme l'indique le règlement, les lauréats des années précédentes ne pouvaient faire partie du palmarès, un grand bravo à tous, cette année encore, le village était joliment décoré.

➢Départ en retraite de Joseline Bettineschi

C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé à la salle des fêtes la cérémonie de départ en retraite de Joseline Bettineschi, en charge de les gestion de la bibliothèque de Les Mazures depuis près de 20 ans.

Madame le Maire a retracé sa carrière : après de nombreuses années comme bénévoles à la bibliothèque, c'est en avril 2001 que le poste de contractuelle lui est revenu de droit avant de devenir adjoint territorial du patrimoine.

Les fidèles lectrices du village étaient également invitées…

Joseline va maintenant profiter de son temps libre pour s'adonner à ses passions, la lecture et la peinture. C'est par la distribution de cadeaux et le verre de l'amitié que s'est terminée cette cérémonie.

➢Cabaret pour les anciens

Bravant les giboulées de Mars, de nombreux Mazurois et quelques Devillois se sont retrouvés au gymnase pour un après-midi cabaret **le mercredi 31 mars à 15h00** offert aux anciens du village et ouvert à tous avec une participation de 2€.

Le duo « Syracuse » (Yvelise, ardennaise originaire de Deville) a proposé un répertoire très varié de chansons françaises.

D'entrée, "Le petit vin blanc" a été repris en choeur par tous les anciens.

Pour chaque chanson, Yvelise a revêtu une tenue vestimentaire différente : la petite robe noire pour "La Foule" d'Edith PIAF, une jolie robe colorée pour "México" de Luis MARIANO, une mini jupe composée de bananes pour "La Petite Tonkinoise" de Joséphine

BAKER, un bikini rouge et jaune à p'tits pois pour 'Itsi bitsy petit bikini" de Dalida..... et bien d'autres encore.

Aux sons de toutes ces mélodies la piste de danse a été très vite envahie. La chanson de Julien CLERC "Laissons entrer le soleil" reprise en choeur cette fois par les plus jeunes, a clôturé ce spectacle.

Un excellent après-midi pour tous et un moment convivial à renouveler…

➢Concert Electro Userz

Samedi 27 mars 2010 : 2ème édition réussie, soirée exceptionnelle par la programmation et par le nombre d'entrées

Projet renouvelé par Marc Gaillot (Marco Gayo), Yoann Théveneau (Krystal) et le président de l'association Samuel Rochette, soutenus par de nombreux bénévoles mazurois.

Reconnu pour être l'un des plus grands festivals ardennais en salle, cette année encore ce fut un tabac avec plus de 1 300 entrées. Cette nuit des musiques électroniques est une aubaine pour tous ceux qui aiment soit la techno, soit la house, soit d'autres courants de l'électro. En effet, ce genre de festival est rare, dans notre région, il faut plutôt se rendre en Belgique pour en profiter.

Au programme de cette soirée des pointures de la musique électronique Jack de Marseille, 100% Isis, Boriqua Tribez et toujours Krystal, Marco Gayo...

Jack de Marseille

100% Isis

Une salle comble…

Le tout accompagné d'une prestation visuelle et de lumière impressionnante.

Nos commerces locaux et ambulants ont proposé une restauration sur place, nous les remercions de nous avoir suivis.

La 3ème édition de « WE ARE THE FUTURE » est d'ores et déjà programmée l'année prochaine : <u>Samedi 26 mars 2011.</u>

➢Intercommunalité : Les composteurs

Vous avez été nombreux suite au précédent bulletin à prendre contact avec le SMICTOM pour l'achat de composteurs. Ceux-ci ont été distribués le **mardi 4 mai 2010 à 18h30** à la salle polyvalente.

Visionnage dans un 1er temps d'un diaporama d'une durée de 25 minutes. Qu'est ce que le compostage, comment composter et comment utiliser le compost ?

L'objectif du SMICTOM est de promouvoir la pratique du compostage domestique pour réduire la quantité d'ordures ménagères résiduelle présentées à la collecte, car 25 à 30% du poids des poubelles peuvent être compostés.

Cette action a bénéficié de l'aide technique et financière de l'ADEME (50% sur les composteurs) et d'une subvention de la Communauté de Communes des Plaines et Forêts de l'Ouest Ardennais de 10 € par composteur, d'où un prix de revente attractif.

Une cinquantaine de personnes sont venues prendre acquisition d'environ 70 composteurs, dont 35 Mazurois, un résultat encourageant compte tenu de ceux déjà distribués en 2009.

Un geste facile mais qui nécessite le respect de certaines règles et consignes : 2/3 de matières vertes (riches en azote) pour 1/3 de matières brunes (riche en carbone) : rien que du végétal, de l'air (aération recommandée tous les mois), ni trop ni trop peu d'humidité, des déchets broyés ou fragmentés et les petites bêtes vont s'occuper de digérer la matière et la transformer en un compost équilibré utile au paillage et en amendement du potager.

➢Nettoyage de printemps

Comme chaque année l'opération nettoyage de printemps a été **renouvelée le samedi 15 mai,** mais il n'a pas mobilisé les foules : seulement une quinzaine de bénévoles a répondu à l'appel.

En fin de matinée nos valeureux et courageux se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.

Informations

➢Recensement militaire

Les garçons et les filles **à partir du jour de leurs 16 ans** et dans les trois mois qui suivent (et pas avant !) sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile munis du livret de famille ou d'un acte de naissance et de la carte nationale d'identité.

Le représentant légal peut effectuer cette démarche à sa place.

Si vous ne vous êtes pas fait recenser dans les délais, vous êtes en irrégularité, avec diverses conséquences. Ainsi, vous ne pouvez pas passer les examens d'Etat tel que le baccalauréat.

➢Etat Civil 2009

NAISSANCES

DA SILVA Rafaël	05/01/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
LEFEVRE Anne-Lise	06/02/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
BROUILLARD Jade	18/05/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
KAOUDOUNE Milhan	28/05/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
HELIN Elfy	01/07/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
BIQUET Timothée	23/07/2009	CHIMAY
MAURICE Maïlys	21/08/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
PIOT Kenzo	29/10/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
SERGI Gabriela	04/12/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
PETIT-- DIGUET Néo	10/12/2009	CHARLEVILLE MEZIERES

MARIAGES

BOULANGER Jacky et LE GOANVIC Stéphanie	27/06/2009
NOIZET Julien et LOPEZ Aurore	12/09/2009
DESCAMPS Grégory et GRIMAUD Natacha	19/09/2009

DECES

JACOBI Valérie	08/01/2009	LES MAZURES
FOURNIER Bernard	12/01/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
MANQUILLET André	24/02/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
CHRISMENT Lucien	09/04/2009	LES MAZURES
FRANCOIS épouse CHRISMENT Hélène	09/04/2009	LES MAZURES
LAFFINEUR Bernard	10/04/2009	LES MAZURES
BAUDRILLARD Pierre	04/05/2009	CHARLEVILLE MEZIERES
THOMAS veuve BIDAULT Léone	16/11/2009	CHARLEVILLE MEZIERES

➢Citoyenneté estivale

La période estivale arrive, des petits rappels sur la conduite à tenir pour le bien-être de chacun.

Brûler des branches, de l'herbe, des cartons… :

Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées (à plus de 25m des constructions).

Le brûlage du bois provenant de débroussaillage, tailles de haies ou d'arbres est autorisé pour les particuliers par dérogation aux règles de mise en déchetterie ou de compost dans les communes rurales.

Le brûlage de la pelouse et cartons est formellement INTERDIT.

Tout brûlage est INTERDIT du **15 juin au 15 septembre**.

Lutte contre le bruit – Tranquillité sonore

Les Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

Propriétaires de chien : déjections et aboiements :

Les propriétaires de chien sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

Il est défendu de laisser les chiens divaguer, sur la voie publique, seuls et sans maître. Ils doivent être tenus en laisse et muselés pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

Nul n'a à pâtir des déjections canines. Celles-ci sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs et dans les pelouses, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.

➢Règlementation sur les chiens dangereux (rappel de la Loi)

Depuis le 1er janvier 2010, nouvelle réglementation.
Tout propriétaire ou détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie doit obtenir un permis de détention auprès de la mairie de son domicile, lequel remplace le récépissé de déclaration de propriété ou de détention.

Chiens de 1ère catégorie : Pit-Bulls, boerbulls (et chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race américan staffordshire, staffordhire terrier, tosa et mastiff, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'agriculture.

Chiens de 2ème catégorie : Rottweiler, staffordhire terrier, american stafforshire et tosa

Ne peuvent détenir un chien de 1ère ou 2ème catégorie :

- les mineurs
- les majeurs en tutelle
- les personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement avec ou sans sursis pour délit inscrit au bulletin n°2 du casier judiciaire

La circulation de ces chiens est règlementée comme suit :

	1ère catégorie	2ème catégorie
- Accès aux transports en commun, aux lieux public et aux locaux ouverts au public	Interdit	Admis
- Sur la voie publique	Admis – Les chiens doivent être tenus en laisse par un majeur, et muselés.	Les chiens doivent être tenus en laisse par un majeur, et muselés.
- Stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs	Interdit	

Les pouvoirs de police du Maire :

En cas de défaut de permis de détention, le maire, met en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation dans le délai d'un mois au plus.
En l'absence de régularisation, le maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu adapté à l'accueil et à la garde et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie.
En cas de danger grave et immédiat pour les personnes, le maire peut ordonner par arrêté les mêmes procédures. Est réputé présenter un danger grave et immédiat :

Tout chien de 1ère ou 2ème catégorie

- détenu par une personne qui n'en a pas légalement le droit
- ou qui se trouve dans un lieu où sa présence est interdite
- ou qui circule sans être muselé et tenu en laisse

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec Monsieur Jean-Pierre BONILLO, adjoint au maire chargé de ce dossier.

Souvenirs, Souvenirs...

Vous avez d'anciennes photos et vous souhaitez les partager avec d'autres, faites nous les parvenir en Mairie et vous les découvrirez dans le prochain bulletin pour la joie de tous.

Les boulistes à l'honneur de ce bulletin.
Vous reconnaîtrez entre autres… Giuliani Ottorino, Sylvain Guénard, Marcel Guénard, Bernard Tiberkane, Jean-François Leclet, Jean-Noël Liébeaux, Roger Liébeaux, Saddek Abdelmalek, Colette Fossier, Albert Corviser, Roger Wolff et Luc Bernier

La parole aux associations

➢Centre Socio Culturel AMEL

Une petite rétrospective……

Vacances de Printemps du 5 au 16 avril 2010

50 enfants âgés de 3 à 17 ans ont participé activement à la session de vacances entourés d'une équipe dynamique. Un planning varié leur a été proposé :
- des ateliers cuisine (pain, gâteau au chocolat…)
- des grands jeux (chasse de Mr Nature, chasse à l'œuf)
- des initiations sportives (ultimate frisbee, soft tennis, base ball soft, tai-chi, relaxation, boxe, tchoukball…)

Petites photos souvenir de l'initiation boxe

- des sorties : au laser game, aux centres aquatiques du Mont olympe et Rivéa (Givet), au bowling, au cinéma et à la patinoire

- de nombreux ateliers créatifs aux couleurs du printemps dont la **création d'une « Fresque Santé »**

Les jeunes ont réalisé une fresque sur la thématique nutrition santé, de la création à la réalisation avec leur message santé : « Les légumes ça swing pour la santé ». Cette fresque sera exposée au service de restauration.

Atelier Jardin des senteurs

Et pour finir en beauté, une grande **boum** a été organisée le vendredi 16 avril après-midi.

Veillée Solidaire : le lundi 12 avril 2010

Organisée au Centre Socio Culturel en soirée, 6 jeunes ont participé à cette action. Pour venir en aide aux Sans Domicile Fixe (SDF) de Charleville-Mézières, les enfants et les jeunes se sont mobilisés ensemble en organisant deux collectes :

- **une collecte de denrées alimentaires** : légumes (pour faire des soupes), farine, œufs, lardons, crème fraîche, jambon (pour faire des quiches), mais aussi de l'eau, du chocolat, pain, brioche, gâteaux, beurre, fromage…

A la suite des ateliers cuisine ont été programmés pour la réalisation du repas offert aux SDF le lundi 12 avril à 18h30 par ces 6 adolescents encadrés par une équipe d'animation et les bénévoles de l'association « La faim prend fin ».

- **une collecte de produits pour l'hygiène corporelle** : réalisation de trousses de toilette garnies avec dentifrice, brosse à dents, gel désinfectant, gel douche…

Nous remercions les enfants, les jeunes, les parents et l'équipe d'animation qui ont participé activement à cette belle action solidaire mais aussi les bénévoles de l'association « La faim prend fin ».

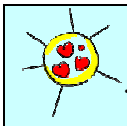

Tous ensemble autour de projets communs, nous pouvons ensoleiller la vie de chacun ! (Sandrine)

Tous à vos crayons :

L'accueil de loisirs été ouvrira ses portes **du lundi 5 juillet au vendredi 27 août** de 7h30 à 17h30 avec possibilité de restauration sur place. L'inscription est possible à la semaine.
Pour tous les enfants de 3 à 14 ans arrivant entre 7h30 et 8h30, nous proposons une formule « Petit' Déj » au centre.

La session de juillet aura pour thème l'Egypte avec un séjour camp prévu du 19 au 23 juillet dont la destination reste à définir.

La session d'août aura pour thème l'Inde avec un séjour camp prévu du 23 au 27 août au camping de Les Vieilles Forges.

INSCRIPTIONS

A partir du lundi 14 juin, les dossiers d'inscription seront à retirer au Centre Socio Culturel ou vous seront envoyés par mail sur demande.
Des permanences seront assurées pour les inscriptions
du lundi 14 mai au vendredi 2 juillet comme suit :

Le matin :
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h30

L'après-midi
Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 13h30 à 17h30

Clôture définitive des inscriptions le vendredi 2 juillet 2010

Renseignements au 03.24.40.19.93

FLASH SANTE

Dans le cadre de nos actions prévention santé, nous mettrons en place très régulièrement des Flash Santé.

Thématique n°1 : Les Fruits et les légumes ça swing pour la santé !

➢A.E.P

Nous vous donnons rendez-vous **le samedi 3 juillet 2010** pour la **2ème édition de la « Brocante des Myrtilles » Quartier Petit et Grand Marais**, toujours en nocturne mais un accueil des brocanteurs avancé à 12h00, avec un programme riche en animations.

- Vente de tartes aux myrtilles
- Jeux
- Groupes musicaux itinérants (percussions africaines, musique brésilienne…)

Emplacements :

4 mètres offerts par foyer aux habitants de Les Mazures et Sécheval
1,50 euros le mètre (particulier)
3 euros le mètre (professionnel)

Réservations et renseignements auprès
de Michèle Wisniewski-Dewoitine
rue des Terres Bleues
08150 SECHEVAL
☎ 06.15.34.18.66 (après 18h00) ou
w.michele08@wanadoo.fr

(modèle attestation) ✂----------

Je soussigné(e) _____ souhaite réserver_____mètres
(les mètres offerts inclus).

Mon adresse_____
Mon numéro de téléphone_____
Mon numéro de carte d'identité_____

J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus d'une brocante sur l'année 2010.

Signature

Merci de nous joindre votre photocopie de carte d'identité avec votre règlement et de les déposer ou de les envoyer avec ce bon à Karine Pouillaude (mairie Les Mazures) ou à Michèle Wisniewski (adresse ci-dessus).

Pour organiser de telles manifestations, l'AEP a besoin de volontaires. Vous souhaitez nous aider ! Merci de nous le faire savoir en vous inscrivant ci-dessous.

Installation_____
Stand Frites_____
Stand Barbecue_____
Stand Buvette_____
Stand barbe à papa_____
Tir au but_____
Chamboule-tout_____
Tombola_____
Maquillage enfants_____
Rangement_____
Pêche aux canards_____

Vos élus au travail

NOVEMBRE 2009

2 : Maire-Adjoints + Réunion de travail
3 : Rocroi syndicat d'eau
4 : Conseil Municipal
5 : Rocroi syndicat d'eau + Conseil d'Ecole
9 : Maire-Adjoints + Commission consultative communale agricole
12 : Réunion préparatoire du Triathlon + réunion réseau câblé
13 : Réunion de chantier + Réunion départementale UD/CCAS
16 : Maire-Adjoints
17 : Commission fêtes
23 : Maire-Adjoints + Réunion PNR aux Vieilles-Forges
24 : VIGILEC + Réunion Sécurité Centre des Congrès des Vieilles-Forges
26 : Service du patrimoine au Conseil Général
30 : Maire-Adjoints

DECEMBRE 2009

1er : Réunion de travail
2 : Conseil Municipal
7 : Maire-Adjoints + réunion du triage forestier à Sécheval
9 : CCAS + Conseil d'Administration de l'AMEL
10 : SIM à Haudrecy
11 : Réunion avec l'ass.des Maires de France et les Intercommunalités
14 : Maire-Adjoints
15 : Syndicat d'eau à Rocroi
16 : Commission de sécurité à la Préfecture + Commission fêtes
18 : Réunion DDE de Charleville
21 : Maire-Adjoints

JANVIER 2010

4 : Maire-Adjoints
6 : Réunion DDEA
11 : Maire-Adjoints
12 : Commission Bois
13 : Commission Fêtes
18 : Maire-Adjoints + CCAS
20 : Réunion de travail des élus
25 : Maire-Adjoints
27 ; AG de GROUPAMA aux Vieilles-Forges + Conseil Municipal

FEVRIER 2010

1er : Maire – Adjoints

3 : Commission de Sécurité à la Préfecture
4 : Conseil Communautaire à Belval
8 : Conseil disciplinaire Centre de Gestion + Maire Adjoints
10 : Réunion de Chantier VIGILEC + Commission Fêtes
11 : Réunion Syndicat d'eau à Rocroi
12 : Réunion à la CAF à Revin + Réunion de Chantier
15 : Maire-Adjoints
22 : Maire-Adjoints
23 : Réunion du Syndicat d'eau à Rocroi
24 : Commission fêtes
26 : Réunion avec le percepteur à Sormonne sur la Taxe Professionnelle

MARS 2010

1ER : Réunion Com.Déchetterie du SMICTOM + Syndicat d'eau à Rocroi
2 : Mission Locale à Charleville-Mézières
3 : Réunion avec la DDEA sur la Station d'Epuration + Conseil Municipal
5 : Réunion du Syndicat mixte PNR à Revin Saint-Nicolas
8 : Maire-Adjoints
9 : CCAS
10 : Commission Fêtes
15 : Maire-Adjoints
22 : Maire-Adjoints + Commission Finances
23 : Réunion de travail des Elus
24 : Commission Fêtes
25 : Conseil d'Ecole + Commission Bois
29 : Maire-Adjoints + Triage Forestier à Sécheval
31 : Conseil Municipal

AVRIL 2010

1er : Commission Fêtes
2 : Réunion de service avec Equipe Technique
7 : Réunion avec les Associations
9 : Réunion de chantier
12 : Réunion avec Entreprise + Maire–Adjoint
15 : Conseil Communautaire
19 : Maire-Adjoints
20 : Rendez-vous à la Bibliothèque Départementale
21 : Réunion avec les bénévoles du concert
23 : Réunion préparatoire pour futurs chantiers avec cabinet Dumay
26 : Maire–Adjoints - Assemblée Générale de LEDA à Revin
27 : Réunion de chantier vestiaires de foot
28 : Réunion de travail avec l'ensemble de l'équipe municipale
30 : Conseil Général des Ardennes service du Patrimoine

Vie Pratique

Vos interlocuteurs :

MAIRIE : 03.24.40.10.94

ECOLE : 03.24.40.32.85

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 03.24.41.79.53

CENTRE SOCIOCULTUREL : 03.24.40.19.93

VEOLIA : 0810.463.463
RESEAU CABLE : 03.24.40.10.94

GENDARMERIE : 17 ou 03.24.54.93.09 - SAMU : 15 - POMPIER : 18

AMBULANCES (REVIN)

SOUSSIGNE : 03.24.40.16.40
COQUET : 03.24.40.14.45

Dépannage électricité : 0810.333.008
Dépannage gaz : 0810.433.008

Les horaires à connaître :

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les matins : du lundi au samedi : 9h00 à 11h30

Heures de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15

LA MAIRIE
Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et de 13h30-17h00
- fermée au public le jeudi après-midi -

LA DECHETTERIE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h00–18h00
Samedi : 9h00-12h00 et de 14h00-17h00